



CONTROLE DE LA QUALITE DU TRI DES DECHETS DE CHELLES DU 19 SEPTEMBRE 2007.

Le mercredi 19 septembre 2007, un contrôle des bacs jaunes a été effectué sur la commune.

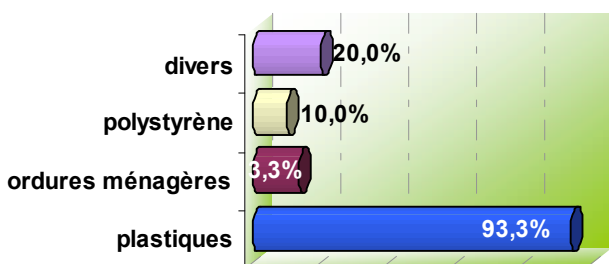
| | <i>En chiffre</i> | <i>%</i> |
|-------------------------------------|-------------------|--------------|
| <i>Bacs contrôlés</i> | 375 | - |
| <i>Bacs refusés</i> | 30 | 8,0% |
| <i>Bacs notés : petites erreurs</i> | 113 | 30,1% |
| <i>Bacs sans erreur</i> | 232 | 61,9% |

| <i>Précédent CQ : 12/06</i> |
|---------------------------------|
| 192 bacs contrôlés |
| 17,2 % bacs refusés |
| 30,7 % bacs annotés |
| 52,1 % bacs sans erreurs |

Détail du contenu des bacs contrôlés

La qualité du tri sur le secteur de Chantereine s'est fortement améliorée depuis le mois de décembre dernier. En effet le pourcentage de bacs refusés, qui était de **17,2%** l'année dernière, a chuté à **8%** lors de ce contrôle. Le pourcentage de bacs contenant de petites erreurs n'a quant à lui pas évolué (30,7% en 2006 contre 30,1%).

% des bacs refusés contenant ces erreurs



Exemple: Sur 100 bacs refusés, 20 contenaient des objets divers

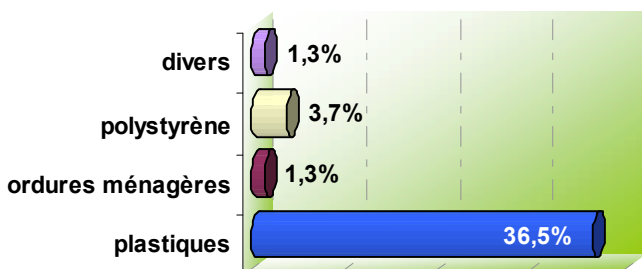
20 % des bacs refusés contenaient des objets divers tel que des vêtements, des cafetières ou encore du bois.

La présence de ces objets dans les bacs révèle une méconnaissance flagrante des consignes de tri car il ne peut s'agir dans ces cas d'une simple confusion.

Ainsi que 10% des bacs, du polystyrène, souvent assimilé par les habitants à du plastique.

Il en va de même pour les sacs, films et autres barquettes plastiques, présent dans 93,3 % des bacs refusés.

% des bacs contrôlés contenant ces erreurs



Exemple: Sur 100 bacs contrôlés, 4 contenaient du polystyrène

Plus de 36 % des bacs contrôlés contenait encore des plastiques non recyclables.

Seuls les bouteilles, flacon et bidons plastiques sont recyclables.

Une communication sur la diversité de nos emballages plastiques et leur destination par le biais de votre bulletin municipal pourrait améliorer encore ces résultats. Ce rapport est mis à disposition des habitants sur notre site Internet : www.sietrem.fr